1er

un homme de 30 ans eut le testicule ~~droit~~ et son cordon
~~tumeur~~ ~~par~~ pressés par une chute. la douleur, la fievre et le gonflement
furent extremes. il fut gueri, a l'enflure pres du testicule et de son
cordon, qui resterent beaucoup plus gros que l'ordinaire.

trois ans apres il se fit une ~~descente~~ chute de l'intestin par les anneaux du meme
coté. la descente a esté parfaitement retenue par un brayer
jusques a l'age de 61 an. alors l'intestin commença a glisser
sous le bandage ~~dans~~ au bout de deux ans il se fit un
etranglement lequel n'estant pas reduit, fut suivi de miserere et
de la gangrene de l'intestin, ~~qui~~ dans huit jours, et la gangrene de l'intestin se communiqua au sac herniaire
a la graisse et a la peau, de maniere que toutes les parties ouvertes
par la pourriture, douvrent jour aux matieres stercorales qui sortoient
a travers ~~par~~ les parties comme par ~~[illegible]~~ d'un arrosoir.

La gangrene avoit gagné aussy jusques au testicule
et a son cordon, lesquels avoient resté ~~[illegible]~~ tumefiés et malades
depuis son premier accidant dans lequel les parties
x comme on l'a dit
avoient esté violemment froissées. pour prevenir le desordre
~~que pouvoit causer la putrefaction qui pouvoit estre augmentée par le sejour des~~
~~matieres de toute espece~~
j'ouvris la tumeur depuis l'anneau jusques aux
bourses, je trouvay ~~l'anneau~~ ~~[illegible]~~ fort dilaté par les intestins et
par le cordon du testicule, mais sans etranglement. parceque
avoit tout relaché. j'aperceus avec le doigt qu'elle ~~[illegible]~~ la gangrene ~~s'etendoit~~
~~de l'intestin et celle du cordon s'etendoit [illegible] paroissoit~~
s'etendoit ~~fort~~ au ~~dela~~ dessus des anneaux, ce qui m'engagea a en
faire la dilatation. je tiray hors du ventre, l'intestin qui
~~n'a paru~~ x environ deux poulces
gangrené x au dessus de l'anneau, il vint avec tant de facilité
que je vis bien qu'il n'etoit ~~pas~~ assujeti au tour de l'anneau
par ~~[illegible]~~ aucune adherence, ~~[illegible] seulement l'intestin etoit~~
~~[illegible] gangrené au tour de l'etranglement mais~~
~~[illegible] deux poulces au dessus.~~

~~importay~~. j'en emportay tout ce qui ~~me~~ paroit
estre gangrené et hors d'esperance de pouvoir
se ranimer. pour me rendre maitre des deux
bouts flotants de l'intestin, qui auroient pu rentrer dans
le ventre et y causer du desordre, je les
assujettis au moyen d'un ply, que je fis
au mesentere, de maniere que les deux
embouchures de l'intestin repondoient l'un

ARC 15, 448 n° 2

2 l'un a l'autre. j'asujetis le pli avec un double fil ciré, que je passay a travers le mesentere avec une aiguille de maniere que les deux bouts de l'intestin resterent unis avec l'un de l'autre et tous les deux unis avec l'ouverture de l'aineau, ce qui favoritoit la sortie tant des matieres stercorales que de celles de la suppuration avec le fil, je formay une anse, que un double noeud, pour retenir les parties et les empecher de rentrer.

le cordon et le testicule etant gangrenés il falut bien les emporter. je le fis malgré ~~avec les precautions~~ la grosseur de ~~ordinaires~~, cordon qui avoit deux poulces de diametre a l'endroit ou je le liay, et au dessus de la ligature. mais il m'etoit impossible de le lier plus haut sans exposer le malade a une cause de ~~plus~~ mort, de plus que celles qu'il avoit.

je distinguay l'anse du mesentere d'avec la ligature du cordon, je parquoi que pour ne les pas confondre. dans la suite des pansements. je fis un leger appuy sur la ligature du cordon et je pansay tres mollement la portion de la playe ou les bouts de l'intestin etoient arretés. on continua de panser la playe a plat.

bientot aprés l'operation les accidens diminuerent par degrés, les ecoulements furent libres et abondans, le 25e jour de l'operation, l'anse du mesentere se detacha ~~et~~ les bouts de l'intestin qu'elle avoient asujettis resterent colés a l'anneau. la ligature

ARC 15 d. 48

… nouvelle

fort serrée, j'emportay ensuite le
champignon. Cette dernière ligature se
separa ~~au bout de six semaines~~ le 15e
jour
au ~~bout de six semaines a compter du jour~~
de ~~l'operation~~ les matières ~~stercorales~~ et celles que
la playe ~~fournissoit~~ ont cessé de couler
~~avec~~ abondance. a

+ peu de jours après les matières stercorales
se sont partagées il en a coulé peu par
la playe, le reste a passé dans la partie
inferieure du canal intestinal, et le malade
les a rendu par les voyes ordinaires
la playe a continué de se retressir de
jour en jour, mais plus ou moins selon
le degré de diete qu'observoit le
malade. ~~lorsqu'il~~ s'il augmentoit sa nourriture
la playe se rouvroit et rendoit plus de
suppuration et plus de matières stercorales.
s'il ~~en prenoit moins~~ se nourrissoit moins la playe se retressissoit
et fournissoit moins de matières; il n'a
pû guerir qu'au bout de quatre mois et
après s'estre reduit à très peu de nourriture
legere. ff ⁊ pandant environ trois semaines

ARC 15 d 98 n° 2

+ les chairs perdent leur sensibilité: aussy les
coliques ne durent elles pas longtemps, au moins
cela s'en ainsy passé dans les ~~deux~~ cas que
je ~~[illegible]~~ rapporte, dont celuy que je viens de
citer et dans d'autres cas a peu pres semblables:
pour lesquels j'ay souvent eté consulté.

On trouve quelques exemples d'intestins
gangrenés a la suite d'un etranglement, herniaires et qui
ont gueri par la seule nature, sans le
moindre secours de l'art. —— mais
pour que les guerisons se fassent, il faut
1° que la gangrene de l'intestin soit bornée
au point ou est l'etranglement, car si elle
gagne l'intestin ~~qui est dans~~ au dessus de ~~la~~
partie de l'anneau qui fait l'etranglement, cette
putrefaction s'etendra le long de l'intestin et
causera la mort du malade, ainsy que font
toutes les gangrenes interieures auxquelles on ne ~~qu'on ne peut~~
~~secourir d'ailleurs~~ porte aucun remede;
d'ailleurs, ~~l'intestin~~ et la branche superieure ~~de l'intestin ayant~~ pourrie s'ouvrira et
inondera ~~dans l'abdomen~~ ~~repandra~~ des matieres stercorales que l'on
sçait etre tres abondantes dans ces occasions
ce qui ~~est~~ sera une nouvelle cause de mort;
2° il faut que les deux branches de l'intestin ~~[illegible]~~
qui repondent interieurement ~~[...] a l'anneau~~ et reponsecutivement ne soient pas
et s'il y en a qu'elles y
gangrenées, y soient adherentes, ou si au moins elles
sont saines et ne sont pas adherentes aux
anneaux. or si dans les occasions la gangrene

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 15 d.48

5

lire mort après que la plaie a esté parfaitement
~~Cicatrisée~~ guerie. le malade a souffert ~~vers~~ pendant quelques jours le centre de la
cicatrice des douleurs piquantes, elles ont esté
suivies d'un abcès de la grosseur d'une noisette qui
s'est ouvert sous le cours, il a fourni du pus en
petite quantité, quelques matières stercorales délayées
et un petit os pointu que le malade avoit avalé
ce qui avoit, sans doute, esté la cause de l'accident ~~dans~~
dans le cours de deux ou trois mois qu'on a esté
~~[illegible]~~ obligé ~~totalement~~ le petit trou. il a
fermé toutes ~~de par~~ des deux côtés ~~des remèdes~~
mais ~~[illegible]~~ il y a plusieurs
~~années que la~~
mais la cicatrice a esté solide et ne s'est point démentie
depuis plusieurs années.

~~Ces guerisons sont ordinairement suivies de deux~~
~~accidents~~
~~mort dans~~
il est survenu ~~peu à peu à la quelle~~ à l'endroit de la cicatrice
une ~~espèce de~~ nouvelle hernie, de la grosseur et de la figure d'un pomme d'api dont ~~la base~~ la naissance
vers les anneaux est fort large à la différence des
hernies ordinaires. ~~Cette tumeur n'est point sujette~~
~~aux étranglements~~ mais pour l'empecher de grossir
le malade la retient avec un brayer dont l'écusson
n'est qu'une plaque de bois plate et matelassée

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 15 d 48 n°2

Sans Soutlie, Comme on voit les cluses ous —
ordinaires ~~carque~~ elle retient exactement la
tumeur. ~~Sans celerat il y a apparence~~
~~qu'elle auroit causé de gouvern~~
lacis dans de la tumeur n'est pas le seul qui aye
suivi de cette guerison
le malade a esté sujet a une colique ~~pareille~~ pareille
a peu pres a celle dont il est parlé dans l'histoire
v. ann 1723 pag. 31 de l'academie royale des sciences au sujet d'une
~~semblable~~ operation ~~qui y fut~~ dans laquelle
j'ay pratiqué la meme methode et qui a egalement
reussi.
la colique vient apparemment 1° de l'obstacle que
les matieres stercorales trouvent en passant par le
detroit de l'intestin ~~etranglé qui forme un coude~~
formé par la cicatrice ~~et par augmentée par~~
cet obstacle est encore augmenté par le coude
que fait l'intestin a cause de son adherence
avec la face interne des anneaux qui est vive
toujours ~~adherent~~ collé.
2° de l'impression des premiers excrements sur
des chairs nouvelles et delicates;
mais par la suite a mesure qu'on prend
par degrés des alimens solides et en plus
grande quantité, le detroit s'elargit les
+

gangrene se separe naturellement, ou si on l'emporte le secours du fer, sans prendre la precaution de retenir les deux branches de l'intestin, elles pourront rentrer toutes les deux, ou l'une d'eux seulement, par le mouvement de l'intestin, par le ressort du mesentere auquel ils sont attachés ou par quelqu'autre cause.

Si les deux branches rentrént faute d'adherence et qu'elles soient pour ainsi dire flotantes, il est difficile et presque impossible qu'elles puissent s'ajuster pour se recoler bout a bout et alors la branche superieure repandra dans l'abdomen les matieres qui luy viennent de l'estomac.

la memes chose arrivera, quoique la branche inferieure de l'intestin reste adherante a l'anneau comme nous venons de le dire, si la branche superieure se sepere dans la cavité du ventre.

mais si l'inferieure est retirée en dedans et que la superieure soit assujetie aux anneaux par une adherence, alors les matieres stercorales passeront par l'anneau et il se faira dans cet endroit une espece

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 15 d. 48

d'anus par lequel les matieres se vuideront
pendant toute la vie ou combien d'exemples
~~exemples n'a-t-on pas vû [illegible]~~
~~[illegible] des occasions ou l'art [illegible]~~
~~ne trouve-t-on pas dans les auteurs? [illegible]~~
contre retenant la branche inferieure de l'intestin
en près de l'anneau, on auroit pû etablir une
communication d'une branche de l'intestin
a l'autre et epargner au malade une
aussi degoutante incommodité que celle de
rendre involontairement les excrements
par ailleurs que par les voyes ordinaires
il ne faut donc pas toujours s'en rapporter a la
nature elle a souvent operé de guerisons
imparfaites que l'art auroit perfectionées
et il auroit souvent sauvé la vie a des
personnes qui ont peri par le progrès de la
gangrene et par l'epanchement des matieres
stercorales dans le ventre.